

Compte rendu du conseil d'école élémentaire

Vendredi 9 juin 2017, 19h.

Etaient présents :

M. DORIZON, Maire
Mme BILIEN, maire adjointe commission scolaire
M FOISSARD, responsable service périscolaire CCEJR
Mme HEMON, animatrice référente élémentaire
Mme MAUCORPS, DDEN
Mmes GUENARD, FERREIRA, LEGER, NASSE, ROMEU, RAMBAUD enseignantes.
Ms BUI DUY DAN, CHANON, NOUGUES, enseignants.
Mmes BARRILLET, HEBERT, enseignantes RASED
Mme SZYMANSKI, enseignante UPE2A
Mme POLY, parent élu FCPE
Mme TROUTIER, parent élu non constitué en association.
Mme ROY, directrice et présidente du conseil.

Etaient excusés :

M. FERREIRA, responsable service restauration CCEJR
Mme BOSSENEC, responsable service enfance CCEJR
Mmes AUBERT, EVEILLARD, enseignantes.
Mmes VERDONCK, RODRIGUEZ, AUFRÉT, ZANDRONIS, parents d'élèves élus non constitués en association

Etaient absents :

Mme SOLDINI, référente scolaire - mairie
Mmes BANDEIRA, MONNIOT, DURAND, METZ, FREMIN parents élus FCPE

Mme Roy commence ce conseil d'école en remerciant Mme Rambaud d'avoir assuré l'intérim de direction pendant son absence.

1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 2^{EME} CONSEIL D'ECOLE (DU 07/03/17) :

L'équipe enseignante remercie la mairie pour ce qui a été fait depuis le dernier conseil d'école.

Mme Roy fait un point concernant les sujets laissés en attente de réponse :

- **Préau de la petite cour** : un budget de 3 000€ a été voté pour la réfection par les services techniques, qui sera faite cet été.
- **Réfection de la classe de Mme Nasse** : un budget de 30 000€ a été voté, réfection faits cet été.
- **Canalisation des toilettes du bâtiment principal** : Un budget de 5 000€ a été voté, travaux faits cet été.
- **Internet** : Il y a une amélioration depuis le déplacement de l'antenne, mais quelques classes n'ont pas un accès continu (Mme Nasse, Mme Guénard) et Mme Léger n'aurait aucune connexion. M. Le Maire va en discuter avec GEMS.
- **Demandes du conseil des délégués** : Les élèves par le biais des délégués ont demandé : l'ajout d'un banc dans la grande cour, de l'herbe voire même l'ajout d'un arbre au niveau de la terre près du but de foot. Mme Bilien explique que cette demande a également été formulée par les élèves du CME. De l'herbe sera mise cet été, 2 bancs seront installés ; par contre l'arbre ne sera pas planté car des essais ont déjà été faits et cela ne pousse pas à cet endroit.

2) PERSPECTIVES RENTREE 2017 :

Effectifs :

Les prévisions pour l'an prochain sont de 282 élèves. La structure n'est pas encore définie clairement. La municipalité renouvelle le livret scolaire et périscolaire. Comme les années passées, les enseignants peuvent y apporter des modifications.

Ouverture 11^{ème} classe :

Le seuil d'ouverture étant à 276 élèves, l'ouverture de la 11^{ème} classe a été actée par la DSSEN. La salle musique va donc être transformée en salle de classe. Le mobilier a été commandé, en partie livré. Mme Roy a fait une demande auprès du service technique pour le montage et l'installation des meubles, cela sera fait d'ici début juillet. Elle a également demandé au CLE s'il pouvait récupérer ses meubles (restés dans cette salle depuis qu'il l'utilisait), Alexandra Hémon va se charger de cela.

Les séances de musique du mercredi matin ne peuvent donc plus avoir lieu dans cette salle. La CCEJR prête actuellement le hall de l'Annexe. La demande est renouvelée pour l'an prochain, ainsi que pour les séances de théâtre. M. Foissard va voir cela avec les services concernés (ménage...)

↳ Rythmes scolaires

Selon les actualités, un retour aux 4 jours serait possible. Or il n'y a actuellement aucun texte officiel qui le prévoit. Mme Bilien a contacté la DSDEN pour en être sûre. Il n'est donc pas envisagé un changement d'horaires pour l'année prochaine. Si un décret paraît alors une réflexion sera menée, si besoin. Les horaires officiels pour 2017-2018 restent donc inchangés, et sont :

Les lundis, mardis, et jeudis : 8h30 - 12h00 / 14h00 – 15h45

Les mercredis matin : 8h30 – 12h00

Les vendredis : 8h30 – 12h00 / 14h00 – 15h15.

M. Dorizon ajoute que le sujet a été bien discuté au niveau de la CCEJR et que les maires ont choisi de ne pas s'engager dans un changement sans texte et avec un délai trop court pour septembre 2017.

3) PROJET D'ECOLE :

↳ Projet 2015 – 2019 :

Le projet actuel est valable jusqu'en 2019. Chaque année, seules les fiches actions sont modifiées en fonction d'actions spécifiques à l'année à venir. Un bilan des actions annuelles est en cours.

Les 3 axes de travail sont :

Les stratégies de calcul et la résolution de problèmes

L'enrichissement du vocabulaire et la compréhension orale et écrite

Le développement de l'attention, la concentration ; la motivation et l'autonomie pour « devenir élève »

Un axe culturel est aussi mis en place selon différents projets de classe (théâtre, chant, ...)

↳ RASED :

Mme Fournier, psychologue scolaire a effectué 4 bilans et 1 observation en classe. Cette année était un peu particulière car elle a dû remplacer une psychologue sur un autre secteur.

Mme Bariillet (maîtresse G) a suivi 11 enfants de CP et CE1. Mme Hébert (maîtresse E) a effectué 21 bilans et suivi 11 enfants du CP au CE2. Elle annonce qu'elle ne travaillera plus sur ce secteur l'an prochain.

↳ UPE2A :

Mme Szymanski, enseignante UPE2A est intervenue cette année, 2 fois par semaine, auprès de 6 enfants allophones.

↳ Stage de remise à niveau

Pour le stage de Pâques, 13 enfants de Boissy ont participé au stage se déroulant dans notre école.

Le stage pour les vacances d'été se déroulera du lundi 28 au jeudi 31 août pour les CM, le matin de 8h30 à 11h30 ou de 9h à 12h selon les écoles. Le lieu du stage est encore inconnu. Il y a 4 élèves volontaires.

4) FINANCES

↳ Dotation municipale 2017 :

Le budget 2017 a été voté. Il reste semblable aux années précédentes.

↳ Marché de transport :

Il a été attribué à la société NEDROMA. La nouvelle procédure reste floue pour les enseignants car la réunion à ce sujet a été annulée. Mme Bilien va demander à Mme De Lima de transmettre la procédure détaillée. En attendant, elle explique qu'il faut remplir la fiche de demande de réservation et l'envoyer au service scolaire qui se charge de la suite. Mme Roy demande qu'un retour écrit soit fait au niveau de l'école afin d'avoir une trace de la validation et du tarif appliqué pour le transport.

5) ACTIVITES PEDAGOGIQUES :

↳ Fête des enfants :

Elle aura lieu, suite à la demande des délégués de classe, le vendredi 30 juin sous la même forme que l'an passé. Toute l'école maternelle a été invitée par les élèves mais seulement les GS viendront, le matin.

La vente des programmes a commencé dans les classes de GS, CP, CE1 et CE2 fin mai et depuis début juin les CM peuvent en vendre dans le village.

La tombola sera tirée le vendredi 30 juin à 11h30 par les élèves élus du CME, en présence des parents élus qui sont conviés et d'un représentant de la mairie, s'il le souhaite.

Le vendredi, de 9h00 à 15h : les stands de jeux seront tenus par les enfants. Comme l'an dernier, le CLE a accepté de ne pas utiliser la grande cour et l'espace vert sur le temps de midi car les stands de jeux resteront en place. Les gâteaux qui resteront seront donnés au CLE pour le goûter des enfants.

↳ Réunion futurs CP

Tous les enseignants de la GS au CM2 étaient présents. L'organisation et le financement de la journée sont dévolus à l'école élémentaire.

La réunion d'accueil des futurs CP s'est déroulée le samedi 22 avril, les parents ont pu rencontrer toute l'équipe enseignante, ils ont visité les locaux, ont eu une réunion d'informations sur le fonctionnement de l'école élémentaire et ont pu partager un petit pot d'accueil. Mme Roy remercie Mme Bilien pour sa présence et les parents d'élèves FCPE pour l'aide à la conception du livret d'accueil.

↳ Bilans, perspectives des sorties et projets de classe

- Le défi Maths a eu lieu le 24 mai. Les enseignants remercient les parents qui ont tenu des ateliers.
- Le 1^{er} juin a eu lieu la rencontre interclasse au Tennis Club de Boissy pour les classes de CM1 et CM2. Les enseignants remercient le TCB, Erwan Gueguen et la mairie pour l'organisation de cette journée.
- La rencontre Scolafoot du 16 mai s'est très bien déroulée également. Les enseignants remercient M. Le Du pour la préparation du stade. L'équipe aimerait que la rencontre puisse se faire encore au stade Albert Batteux l'an prochain car cela évite aux 6 classes du CE2 au CM2 de prendre un car.
- Les CM2 ont participé à une journée au Modèle Club Buxéen les 11 et 18/05 et remercient les bénévoles pour leur accueil.
- La visite du collège a eu lieu le 29 mai. Les élèves ont visité le collège grâce à un jeu « d'orientation » puis ont déjeuné au self. Les enseignants de CM2 signalent que le tarif appliqué ce jour-là (tarif « extérieur ») est très élevé et non justifié car les enfants sont ceux qui iront dans ce collège. Mme Roy précise que c'est la coopérative scolaire qui a pris en charge ces repas.
- Le cross de l'école aura lieu le vendredi 23 juin
- Liaison GS/ CM1 : aura lieu le samedi 17 juin
- Chorale des 2 CE2 et du CM1 de Mme Rambaud : 21 juin à l'église Thomas Beckett.
- Spectacle de théâtre des CE2 : vendredi 16 juin à 19h
- Spectacle des CE1 : le 26 juin à 18h30
- Spectacle des CP : le 29 juin à 19h
- Remise des permis piétons aux CE2 : mercredi 28 juin à 11h30
- Spectacle « Les CM2 montent sur les planches » : le 28 juin à 19h (+ remise des clés USB, dictionnaires et des calculatrices).
- Les séances d'allemand, pour les CM2, se sont arrêtées mi-mai. Cela s'est bien passé.

↳ Informatique

Les activités et séances d'informatique ont été et restent difficiles ce 3^e trimestre à cause de la défaillance de la connexion Internet, et divers autres problèmes sur les postes et/ou sessions. La société de maintenance reste peu efficace. M. Dorizon doit voir GEMS rapidement et en discuter avec eux. Un marché doit aussi être relancé d'ici peu.

6) ACTIVITES PERISCOLAIRES :

↳ Cantine :

Des modifications de la grille tarifaire ont été votées (quotient familial revu, nouveau tarif T7, possibilité de ne payer qu'une ½ journée de centre).

Pour la journée de la fête des enfants, du 30 juin, les délégués réunis en conseil avaient demandé le choix du repas. Un vote a été fait dans toutes les classes, les enfants souhaitent un « pique-nique américain » avec tomate, hamburger chips, emmental, fraises. La commission des menus ayant eu lieu avant la demande, il est impossible de répondre exactement au souhait des enfants. Cependant le menu s'en rapproche fortement. M. Chanon précise que les enfants demandent un pique-nique car ils veulent déjeuner à l'extérieur, contrairement à ce qui a été fait l'an dernier. Alexandra Hémon va se renseigner dès lundi à ce sujet.

↳ Etude :

Le règlement de l'étude a été transmis via le dossier d'inscription périscolaire distribué en mai aux familles. Le système d'inscription de cette année semblait compliqué car il y avait toujours des problèmes dans les feuilles d'appel en début de mois. Les enseignants de l'étude souhaiteraient avoir les feuilles avant le 1^{er} du mois si possible (afin d'organiser les groupes d'étude). M. Foissard explique que, désormais, les inscriptions auront lieu en même temps que pour les NAP, par période, il sera donc possible de connaître les effectifs de l'étude 15 jours avant le début de la nouvelle période (arrêt des inscriptions).

↳ NAP : Bilans et perspectives 2016

Un bilan a été fait lors d'une réunion précédente. L'offre étant trop importante en élémentaire par rapport aux demandes, elle sera réduite. Par contre des NAP seront proposées aux MS.

Mme Roy rappelle que le maire doit demander l'avis du conseil d'école pour l'utilisation des salles de l'école pour des activités hors temps scolaire (telles que les NAP), même si elles restent sous sa responsabilité. M. Foissard informe le conseil d'école que seule la BCD sera de nouveau utilisée pour les NAP Anglais.

7) TRAVAUX :

Mme Roy va s'installer dans la nouvelle classe (ancienne salle « musique ») afin d'être plus près du bureau et avoir une vue sur le portail d'entrée pendant le temps scolaire. Elle souhaiterait que l'interphone y soit installé. Mme Bilien va voir ce qui peut être fait. Elle informe que la CCEJR va installer un digicode pour le CLE.

Mme Bilien informe le conseil que la butte derrière la maternelle a été détruite afin d'utiliser la terre pour la sécurisation du terrain de foot.

Concernant la restructuration du pôle scolaire, Mme Bilien explique que les travaux devraient commencer en novembre ou décembre 2017, les délais étant longs à cause de diverses démarches (PLU...)

8) SECURITE :

↳ Exercice incendie :

Le 3^e exercice d'incendie a été effectué, sans problème, le vendredi 2 juin pour la petite cour et le mercredi 7 juin pour la grande cour. Personne n'était prévenu.

↳ PPMS :

Le 3^e exercice a eu lieu jeudi 08/06, c'était un exercice de confinement (« se cacher ») dans les salles de classe. Personne n'était prévenu. L'exercice s'est bien déroulé dans l'ensemble. Mme Roy va transmettre le bilan de l'exercice à la mairie. Quelques problèmes subsistent : alerte peu ou pas audible, rideaux extérieurs qui se soulèvent, déclenchement de l'alerte possible seulement du bureau de la directrice. A ce sujet, Mme Roy explique qu'elle a reçu un mail publicitaire concernant des boîtiers spéciaux « PPMS », elle transmettra ce mail à Mme Bilien.

↳ Vigipirate / Fermeture des portails :

Actuellement, le plan Vigipirate est toujours au niveau rouge renforcé. Mme Roy fait un rappel des mesures concernant les niveaux de ce plan (appel à la vigilance ; transmission immédiate de tout élément suspect aux services de police/gendarmerie ; interdiction de stationnement devant les bâtiments sensibles ; surveillance des entrées et accès des locaux scolaires ; vérification des conteneurs à ordures quand ils sont ramenés à l'intérieur des locaux scolaires.)

Mme Roy explique que, comme pour les remises de livrets qui ont été mises en place cette année par l'école élémentaire, les différentes représentations de fin d'année respecteront ces mesures, c'est-à-dire une entrée filtrée et les différents accès fermés.

De manière générale, les enseignants rappellent leur engagement de vérifier la fermeture des portails au début de leur service : 8h20 et 13h50.

Mme Roy remercie les personnes présentes.

Ce compte-rendu sera publié sur le site de l'école élémentaire : <http://blog.crdp-versailles.fr/elemeboissysoussaintyon> et distribué aux familles qui le souhaitent. Mme Roy fera passer un mot dans les cahiers pour prévenir les parents dès qu'il sera disponible.

Comme habituellement, ce compte-rendu a été relu et agréé par l'ensemble des enseignants.

La Directrice, Madame Roy